



GUIDE GRATUIT · ÉDITION OCTOBRE 2026

L'assurance voyage

Partir l'esprit tranquille : soins d'urgence, rapatriement, annulation et bagages.

Jean Carrière · Conseiller en sécurité financière

**EN BREF**

L'essentiel en une page

Une fracture à Cancún, une appendicite en Floride, un rapatriement en avion-ambulance : les frais médicaux à l'étranger, surtout aux États-Unis, peuvent atteindre des dizaines, voire des centaines de milliers de dollars. La carte d'assurance maladie ne vous protège presque pas une fois la frontière traversée.

Soins d'urgence

La protection la plus importante : hospitalisation et soins à l'étranger.

La RAMQ rembourse peu

Hors du Canada, le régime public ne rembourse qu'une petite partie des frais, selon des montants fixes et limités.

Annulation

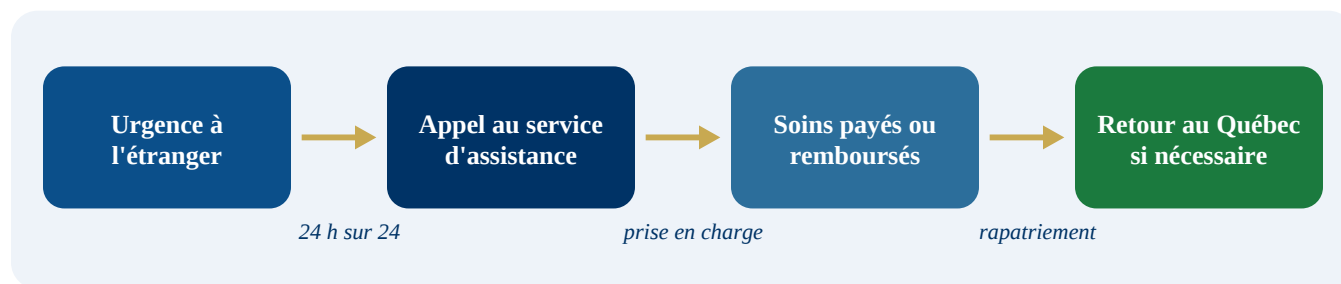
Pour récupérer l'argent d'un voyage annulé ou interrompu pour une raison couverte.

Questionnaire médical

Pour les 55 ou 60 ans et plus, souvent exigé. Une réponse inexacte peut annuler la couverture.

COMMENT ÇA FONCTIONNE

L'assurance voyage

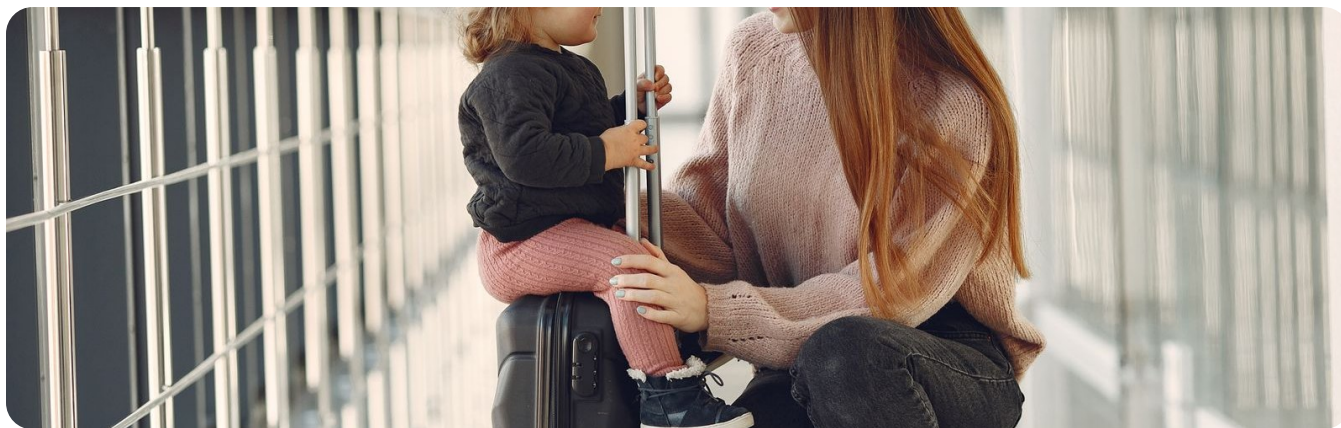


En cas d'urgence pendant votre séjour, vous appelez le service d'assistance de l'assureur, ouvert jour et nuit. Il vous oriente vers un établissement, paie souvent l'hôpital directement et organise le rapatriement au besoin.

Le contrat peut couvrir un seul voyage ou tous vos voyages de l'année, pour une durée maximale par séjour. L'annulation et l'interruption de voyage, les bagages et les accidents de voyage sont des protections distinctes qu'on ajoute selon le voyage.

Les mots à connaître

Soins médicaux d'urgence	Hospitalisation, médecin, médicaments et transport en cas de maladie ou d'accident soudain.
Condition préexistante	Un problème de santé connu avant le départ. Il doit souvent être stable depuis une période prévue au contrat.
Période de stabilité	Aucun changement de traitement, de médicament ou de symptôme pendant une période définie avant le départ.
Annulation et interruption	Remboursement des frais payés d'avance si vous devez annuler ou écourter le voyage pour une raison couverte.
Assurance annuelle multivoyage	Une protection pour tous vos voyages de l'année, jusqu'à un nombre de jours par séjour.



LES AVANTAGES

Pourquoi c'est utile

01

Une facture qui ne vous ruine pas

Les frais d'hôpital à l'étranger sont payés selon le contrat.

02

Une assistance en français, 24 h sur 24

Une équipe vous guide quand vous êtes le plus vulnérable.

03

Le rapatriement organisé

Retour au Québec avec accompagnement médical si nécessaire.

04

Votre investissement voyage protégé

Avec l'annulation, un imprévu ne vous fait pas perdre l'argent du voyage.

À QUI ÇA S'ADRESSE

Est-ce pour vous ?

- **Les « snowbirds »**
Qui passent l'hiver au sud : un contrat adapté aux longs séjours et un questionnaire médical bien rempli sont essentiels.
- **Les familles**
Une protection familiale pour tous les voyages de l'année.
- **Les voyageurs d'affaires**
Une couverture annuelle pour les déplacements fréquents.
- **Ceux qui voyagent au Canada**
Même dans une autre province, certains frais ne sont pas couverts par la RAMQ, comme l'ambulance terrestre selon l'âge.

UN EXEMPLE CONCRET

Gilles et Monique, 68 et 66 ans, passent trois mois en Floride chaque hiver. Gilles fait un malaise cardiaque en février : urgence, trois jours d'hospitalisation, puis un retour à Montréal sous supervision médicale.

Leur assurance voyage paie l'hôpital directement et organise le retour. La RAMQ ne rembourse qu'une petite fraction de ces frais hors du Canada. Sans assurance privée, la facture aurait pu dépasser de loin le coût de plusieurs années de primes.

LES OPTIONS ET LES PIÈGES

Bien choisir, sans mauvaise surprise

Les options courantes

Voyage unique ou annuelle	Selon la fréquence et la durée de vos séjours.
Soins médicaux d'urgence	La protection de base, essentielle.
Annulation et interruption	Pour les voyages payés d'avance.
Bagages et effets personnels	Pour la perte, le vol ou le retard de bagages.
Assurance des cartes de crédit	Utile, mais vérifiez les limites d'âge, de durée et de montant.

À SURVEILLER AVANT DE SIGNER

- Le questionnaire médical : une erreur, même involontaire, peut entraîner le refus d'une réclamation.
- La période de stabilité des conditions préexistantes.
- La durée maximale par séjour, surtout pour les longs séjours.
- Les activités exclues : sports extrêmes, consommation d'alcool, voyages dans une région faisant l'objet d'un avertissement officiel.
- Les limites des assurances incluses dans les cartes de crédit.

PROCHAINES ÉTAPES

Les bonnes questions à poser

Avant de vous décider, demandez-vous :

- Combien de jours par séjour et par année vais-je voyager ?
- Mes conditions médicales sont-elles stables depuis assez longtemps ?
- Ma carte de crédit me couvre-t-elle vraiment ?
- Ai-je besoin d'une protection annulation ?

Je compare les produits de plusieurs assureurs et je vous présente les chiffres côte à côte. Une rencontre de 30 minutes, en personne à Montréal, par Google Meet ou par téléphone, suffit habituellement pour y voir clair.

PRENEZ RENDEZ-VOUS

maprime.ca/rendez-vous · 438 889-6474 · info@maprime.ca



Faites le calcul

Scannez le code avec l'appareil photo de votre téléphone : le calculateur gratuit de Maprime.ca vous donne une première estimation en deux minutes, sans inscription.

[Ouvrir le calculateur](#) →



Demander une soumission

Ou scannez celui-ci pour obtenir une soumission personnalisée, sans frais ni obligation.

[Demander ma soumission](#) →

Jean Carrière, représentant autonome par l'entremise de Groupe Cloutier, agent général. Conseiller en sécurité financière, représentant en assurance et rentes collectives et représentant en plans de bourses d'études, inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers (certificat 259457). Vérifiez mon inscription : lautorite.qc.ca.

AVIS IMPORTANTS ET SOURCES

À lire

- Ce guide fournit de l'information générale. Il ne constitue ni un avis fiscal, juridique ou financier personnalisé, ni une recommandation de produit. Une analyse de vos besoins est requise avant toute recommandation.
- Les garanties, exclusions, frais et conditions qui s'appliquent sont ceux du contrat émis par l'assureur, qui seul fait foi. Les exemples sont illustratifs et ne constituent pas une soumission.
- Je suis représentant autonome : je ne suis lié à aucun assureur par une entente d'exclusivité et je compare les produits de plusieurs assureurs. Je suis rémunéré par commission de l'assureur; je vous la détaille sur demande.
- Chiffres et règles en vigueur en octobre 2026; ils peuvent changer. Images : photographies Pexels (licence Pexels) et illustrations générées par intelligence artificielle; les personnes représentées sont des modèles ou des personnages fictifs.

Sources consultées

- Régie de l'assurance maladie du Québec, services couverts à l'extérieur du Québec
- Gouvernement du Canada, voyage.gc.ca — assurance voyage
- Contrats types d'assureurs, consultés en octobre 2026